

**Jean-Louis Cloët**

**17 octobre 1961**

# 17 octobre 1961

Jean-Louis Cloët

17 octobre 1961

Il faut que les jeunes sachent [...].

Il est mort à quatre vingt seize ans, tranquillement, dans une clinique de Pontault-Combault, dans son lit, le 17 février 2007, alors qu'il aurait dû mourir en prison. Quand il a été libéré « pour raison de santé » en septembre 2002, il a montré — ironiquement — aux journalistes qui l'attendaient à sa sortie, ainsi qu'aux anciennes et qu'aux anciens Déportés juifs à compter au nombre des rescapés des 2,5% de Déportés juifs survivants en 45 à la libération des camps, qu'il se portait comme un charme. Il a été enterré par ses proches avec la Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur qu'il avait reçue des mains mêmes du Général de Gaulle en juillet 1961, car ce transfuge de la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste qui soutenait le Front Populaire, devenu en 1942 secrétaire général de la Préfecture de la Gironde à Bordeaux, et « Directeur du service des questions juives » qui organisa la déportation des Juifs de la région bordelaise vers Drancy, sut se bâtir *in extremis* — pour échapper aux commissions d'épuration — un passé de « Résistant », qui fait, bien entendu, encore aujourd'hui, "débat".

Confirmé dans ses fonctions de « Haut-fonctionnaire français », il est nommé en avril 1958, Préfet de Police de la ville de Paris par la IV<sup>e</sup> République, et, ayant joué un rôle occulte important durant la crise consécutive au soulèvement d'Alger du 13 mai 1958 qui permit le retour au pouvoir du Général, la Ve République le confirme dans ses fonctions.

À Paris, de janvier à octobre 1961, vingt deux policiers sont assassinés dans des attentats du F.N.L. Le Général et ses ministres cherchant une solution au conflit et préparant les accords d'Évian, ayant décidé de suspendre les exécutions des membres du F.N.L, des groupes de policiers ayant décidé de leur côté de continuer la répression de plus belle : cinquante quatre Nord-Africains — selon les archives de l'Institut médico-légal — seront assassinés du 1<sup>er</sup> au 16 octobre 1961, le plus souvent dans des locaux des commissariats. Un nouvel assassinat de policier ayant eu lieu, Maurice Papon, Préfet de Police en charge, en fonction, réunit ses hommes, et prononce sa phrase historique : « Pour un coup reçu, nous en porterons dix » ; il leur assure une totale couverture et impunité. Le 5 octobre, il promulgue le couvre-feu — de 20 h 30 à 5 h 30 — pour tous les « Français musulmans d'Algérie » de la région parisienne. Les dirigeants du F.N.L décident alors de lancer une grande manifestation pacifiste, qui rassemblera hommes, femmes et enfants, la nuit, en guise de protestation. Aucun coup de feu ne sera tiré du côté des « insurgés ». Dans tous les coins de Paris où affluent les manifestants, la répression est inouïe. Le palais des Sports, le stade de Coubertin, le centre d'identification du bois de Vincennes, la cour de la préfecture, vont soudain jouer le même rôle que le vélodrome d'hiver quelques années auparavant. Des témoins oculaires de la répression se souviennent avoir vu des scènes d'exécutions sommaires, des empilements de cadavres, des scènes de noyades dans la Seine, où plusieurs dizaines de corps seront retrouvés en aval quelques jours après. La police finit le travail en allant « nettoyer » par des « ratonnades » le bidonville de Nanterre.

La version officielle des faits dans les journaux du lendemain est que la police a été sauvagement agressée par « 20 000 Musulmans algériens », dont la plupart armés, et qu'elle a répondu. Le bilan officiel est de trois morts et de cinquante cinq blessés. Toute la presse de l'époque collabora au mensonge, sauf des journaux plus ou moins issus des milieux de la Résistance : *Témoignage Chrétien*, *Libération*, *Vérité*, *Liberté...* et *L'Humanité*.

Les débats des historiens s'accordent *a posteriori* sur le chiffre d'environ cent cinquante victimes, mais certains évoquent la thèse de près de deux cents, voire de trois cents morts. Le nombre de blessés fut innombrable, y compris parmi les femmes et les enfants.

Silence sera fait sur l'événement jusque dans les années 80. Une plaque commémorative du massacre ne sera apposée sur les quais de la Seine qu'en octobre 2001, par le Maire socialiste de Paris.

17 octobre 1961 : la « Saint Barthélémy » des Algériens.  
Maurice Papon, assista, en personne, aux "opérations".  
C'était il y a quarante six ans.

« C'est arrivé. Cela peut donc arriver de nouveau [...]. Cela peut se passer et partout. » nous dirait Primo Levi, s'il était encore en vie.

Pour ma part, j'ai, en ce jour, une pensée pour deux hommes de conviction : Georges Montaron, et Jean-Marie Domenach, respectivement Directeurs de *Témoignage Chrétien* et de la revue *Esprit*, qui s'impliquèrent leur vie durant, naturellement et sans emphase, en tant que « citoyens » et en tant que « républicains », dans le combat pour la Vérité et pour la Justice.

J.L.C.

(Article rédigé avec l'aide de *Wikipédia*, où se trouvent — pour une fois ?... — deux excellents articles très richement documentés, auxquels je vous renvoie, et dont je tente ici de faire le résumé accompagné de quelques commentaires.)

(Je conseille aussi la lecture de l'excellent ouvrage de Jean-Jacques Gandini, aux excellentes éditions populaires Librio : *Le Procès Papon*, éd. Librio, 1999.)